

PREMIERE REUNION DU CONSEIL DES DELEGUES

Vendredi 24 novembre 2018

Invités :

A : absent.e / Exc. : excusé.e

Académie de la Vienne
Circonscription de Poitiers I

Ecole élémentaire
publique de Latillé

- Pour la classe de CP : Mila Girard et Timéo Guérineau
- Pour la classe de CE1 : Lou Gautier et Jules Sicot
- Pour la classe de CE2-CM1 : Emma Papuchon et Melvyn Darcque
- Pour la classe de CM1-CM2 : Zélie Sicot et Yanis Roulet
- Pour l'équipe enseignante : Samuel Bougrier, directeur de l'école

1. INTRODUCTION

▶ HORAIRES :

- 8h40 / 15h45

▶ CONTACTS :

• Adresse postale :

Place du Champ de foire
86190 LATILLE

• Téléphone :

05 49 51 88 23

• Courriel :

ce.0860860t@ac-poitiers.fr

• Site Internet :

sites86.ac-poitiers.fr/latille

▶ EQUIPE PEDAGOGIQUE :

• Directeur :

M. Samuel BOUGRIER

Décharge de direction le vendredi

• Enseignants :

Mme. Marjorie BRUNEL

(Classe de CP)

Mme. Julie FOUGEOT

(Classe de CE1)

M. Samuel BOUGRIER

(Classe de CE2-CM1)

Mme. Isabelle LEVRAULT

(Classe de CM1-CM2)

Des élections ont été organisées dans chaque classe avant les vacances d'automne.

Samuel félicite les délégués pour leur élection et leur souhaite bon courage dans leur importante mission.

Il rappelle les différents rôles du délégué.

Qu'est-ce qu'un délégué ?

Un délégué est élu par les élèves de la classe (Il y a deux délégués par classe et deux suppléants).

Il est le porte-parole de l'ensemble des élèves de la classe (pas seulement de son groupe de copains !) auprès de tous ceux qui organisent la vie de l'Ecole (professeurs, municipalité, ...).

Le délégué doit donc consulter ses camarades, pour transmettre leurs avis et propositions lors des réunions de Conseil des délégués.

Il a le devoir d'informer les élèves de tout ce qui les concerne, le plus rapidement possible après les réunions auxquelles il assiste.

Il doit pour cela demander un temps de parole au professeur.

Le délégué doit s'efforcer d'assurer la cohésion de sa classe et contribuer à lui donner vie dans le domaine scolaire et dans les relations avec l'extérieur.

Un climat de confiance doit s'instaurer entre les adultes, ses camarades et lui-même.

2. CE QUI PEUT ETRE AMELIORE DANS L'ECOLE

• Le terrain de foot est mal placé, il gêne les élèves qui ne jouent pas au foot.
Il y a parfois deux terrains de foot.

Nous reprendrons le planning de l'an passé. La prochaine réunion des délégués nous permettra de le mettre à jour avec les nouvelles idées de chacun. Les nouveaux tracés de la cour nous permettront de choisir un meilleur emplacement pour le terrain de foot (un seul !).



- **Le foot engendre des disputes, des énervements (mauvais joueurs...).**

Le foot doit être un jeu convivial. Les élèves qui ne se comportent pas bien sur le terrain seront privés de foot durant quelques temps (permis à points).

- **Des groupes de filles jouent parfois dans les toilettes.**

Nous rappellerons à toutes les classes qu'il est interdit de jouer ou de rester dans les toilettes (permis à points). Les élèves qui veulent aller aux toilettes doivent pouvoir s'y rendre tranquillement.

S'il n'y a pas d'amélioration, notamment dans les toilettes des filles, les élèves seront contraints de se rendre aux toilettes un par un, avec l'autorisation d'un adulte.

- **Quand est-ce que la table de ping-pong sera réinstallée ?**

Probablement pendant les vacances de fin d'année ou un peu après. Il faut réfléchir à son nouvel emplacement.

- **Les toupies prennent trop de place.**

Les délégués proposeront la création d'un espace réservé aux toupies dans le futur plan de la cour.

- **Il y a des bagarres « à la récréation du midi ».**

Le permis à points devrait prochainement être adopté également sur la pause du déjeuner. Les règles de vie seront les mêmes, durant toute la journée, à l'école.

3. PROPOSITIONS, IDEES...

- **Création d'un espace calme de détente, dans la cour, avec livres, fleurs, bancs, herbe...**

Des bancs et des jardinières de fleurs pourraient être achetées par la mairie. Le bac à livres pourrait être poncé et repeint, mais les livres doivent rester malgré tout à l'abri de l'humidité.

Reste à trouver l'emplacement de ces espaces calmes.

- **Mise en place d'un banc de l'amitié (pour les élèves qui s'ennuient pendant les récréations) avec un écriteau fabriqué par les élèves.**

C'est à l'ordre du jour. Il faut définir sa place dans la cour.

- **Tracés de nouvelles lignes de cour (couloir de course, jeu de l'oie, pétanque, terrain de basket...)**

Cela sera sûrement possible lorsque les travaux seront totalement terminés. Il faudra réfléchir aux emplacements de ces lignes.

- **Remplacement de la sonnerie par de la musique, comme au collège.**

Pourquoi pas... Il faut calculer combien coûterait un tel équipement. Samuel en discutera au Conseil d'école et avec les services techniques.

- **Création d'une salle « nature » avec des élevages et des plantations.**

A étudier. Samuel en discutera avec les maitresses.

• Organisation d'une sortie à la piscine

Les délégués regrettent qu'on ne puisse pas apprendre à nager dans le cadre de l'école. Samuel explique qu'il en est souvent question en conseil d'école, le problème est qu'il n'y a plus de créneau disponible pour nous accueillir dans les piscines alentours sur le temps scolaire.

Il faut espérer que la piscine de Latillé soit rapidement remise en activité.

• Range-vélos, range-trottinettes...

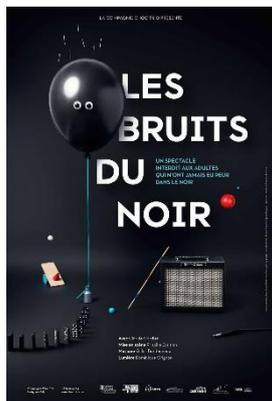
Les élèves qui viennent à l'école avec ces moyens de locomotion ne peuvent pas les ranger correctement. Samuel va se renseigner.

Dans le même espace, il faudrait également une petite rampe permettant de sortir facilement les paniers de basket.

Il faudrait réinstaller des porte-manteaux sous le préau.

• Les Cm1-Cm2 aimeraient avoir des nouvelles de leurs correspondants de l'année dernière.

Pourquoi pas, c'est une bonne idée ! Il faudrait commencer par leur écrire, ils nous répondront sûrement.



4. PROJETS A VENIR

→ **Goûter de Noël** (Mardi 18 décembre) : offert par la municipalité.

→ **Marché de Noël** (Jeudi 20 décembre) : Chant et vente d'objets par les élèves des écoles. Vente de pizzas, chocolat chaud et vin chaud organisé par l'APE.

→ **Spectacle de Noël « les Bruits du noir »** (Vendredi 21 décembre) par la Compagnie Choc Trio. Spectacle offert par la municipalité et l'APE et cofinancé par le conseil départemental.

5. VISITE DE LA COUR ET REFLEXION SUR LES ESPACES

Voir le plan ci-joint.

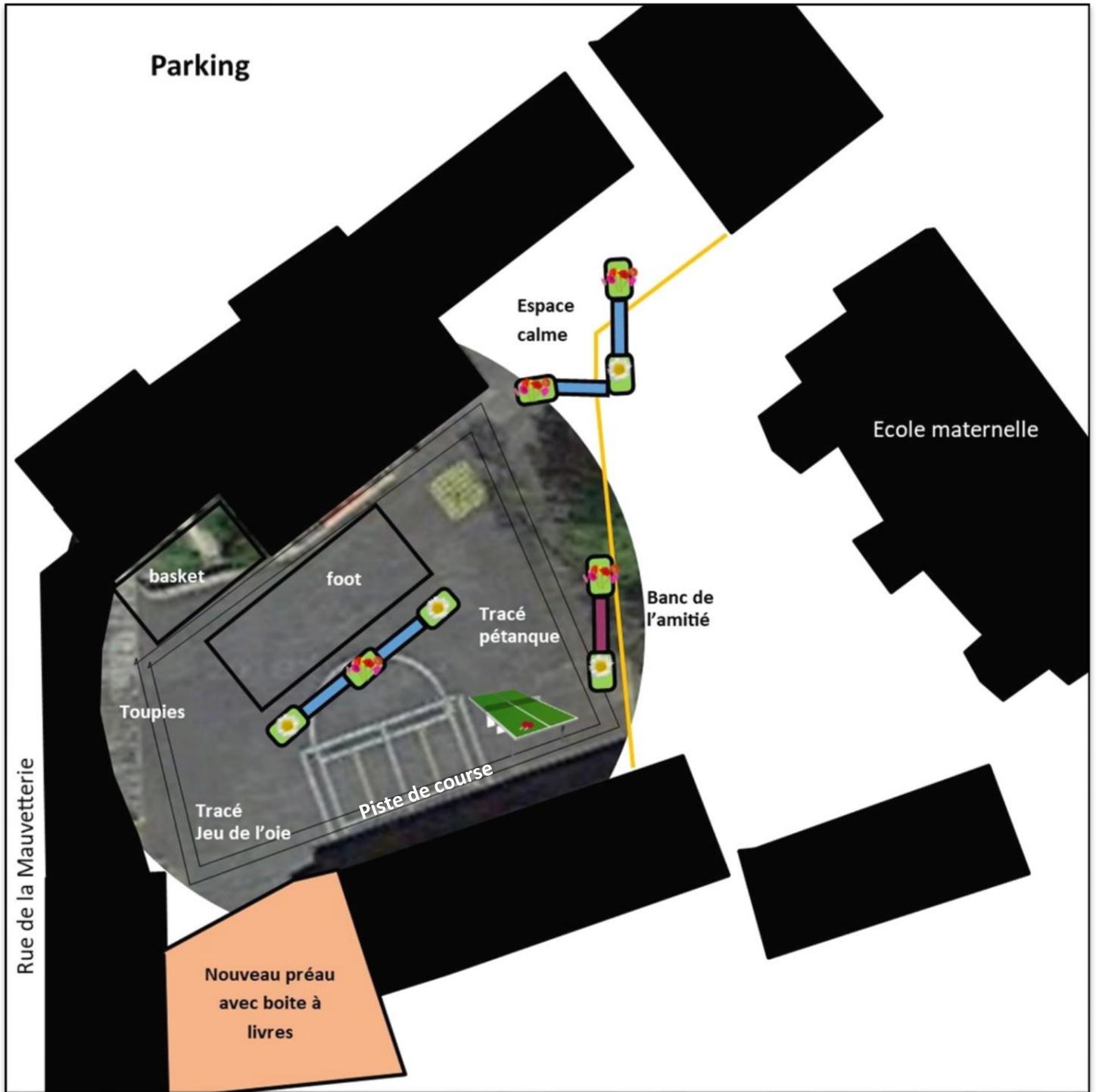
6. PROCHAIN CONSEIL DES DELEGUES

Le prochain Conseil des délégués est programmé le **Vendredi 14 décembre 2018**.

D'ici-là, les délégués doivent inviter leur camarade à réfléchir sur :

- le **planning d'utilisation des jeux de cour**
- la **proposition des nouveaux espaces dans la cour**





Proposition d'aménagement de la cour par les délégués